

**MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI  
ET DE LA JEUNESSE**

**BURKINA FASO  
Unité Progrès Justice**

.....  
**SECRETARIAT GENERAL**

.....  
**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**RAPPORT D'ENQUETE SUR LES CENTRES ET ETABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE.**

**Décembre 2005**

## **RESUME ADMINITRATIF**

Le recensement sur les établissements et centres d'enseignement technique et de formation professionnelle a été rendu nécessaire pour améliorer l'information sur lesdits centres. Au total 401 centres ont été recensés sur l'ensemble du territoire national.

Les centres peuvent être classés en quatre groupes que sont ;

- les établissements d'enseignement secondaire technique ;
- les écoles et instituts de formation professionnelle ;
- les centres de formation professionnelle ;
- et les autres centres.

Le recensement montre que les centres sont concentrés dans les régions du Centre et des Hauts Bassins et particulièrement à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso. Il en de même des filières.

L'accès aux centres se fait généralement sur concours direct, sur concours professionnel et sur dossier.

Des attestations sont en majorité délivrées dans les différents centres.

La durée moyenne de la formation varie entre deux à trois ans.

Environ un cinquième des centres a une envergure sous régionale.

Quant aux filières, elles sont une multitude et leur regroupement est nécessaire.

Les frais de formation varient de la gratuité à plusieurs centaines de milliers de francs par an.

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Au Burkina Faso, il n'existe pas un système cohérent de formation professionnelle, ceci en raison de l'absence d'une politique nationale clairement définie précisant les objectifs et les priorités.

Les textes en vigueur confèrent l'enseignement technique et professionnel au Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique; l'apprentissage et la formation professionnelle continue au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la jeunesse; la promotion de l'artisanat au Ministère du Commerce, de la Promotion de l'entreprise et de l'Artisanat. D'autres acteurs y interviennent également (départements ministériels, le secteur privé, les ONG, etc).

Les plus récentes décisions prises en matière de formation professionnelle par le gouvernement concernent entre autres :

- l'adoption en conseil des Ministres du Cadre stratégique de l'emploi et de la formation professionnelle et d'un plan d'action de mise en œuvre le 31 juillet 2002 ayant entre autres pour objectifs la normalisation du dispositif national de formation professionnel, l'accès du plus grand nombre de Burkinabè à la formation professionnelle et la mise en place d'un dispositif de financement de la formation professionnelle

- la création et le lancement du Fonds d'Appui à la formation Professionnelle et à l'Apprentissage le 10 juillet 2003;

D'importants efforts ont été consentis par le Gouvernement pour promouvoir la formation professionnelle. Cependant le système actuel de formation professionnelle, basé sur les centres et écoles, ne permet pas de faire face à l'ampleur et à la diversité des besoins en qualification professionnelle de l'économie nationale.

Il faut également relever des insuffisances en terme d'informations concernant l'offre et le demande de formation, d'organisation et de coordination du système, d'harmonisation des programmes de formation, d'encadrement des apprenants et le faible niveau d'équipement des centres.

Pour remédier au manque de pertinence et d'efficacité, le Gouvernement dans le mise en œuvre du CSLP révisé, s'investit dans l'élaboration d'une nouvelle approche de la formation professionnelle appropriée qui permettra de former davantage les jeunes dans diverses spécialités et de les fixer dans leur terroir.

Dans le CSLP révisé de 2003, le Gouvernement envisage, en ce qui concerne l'axe 3 «Elargir les opportunités d'emploi et d'activités rémunératrices pour les pauvres », promouvoir l'emploi et la formation professionnelle.

Ainsi, au regard des difficultés d'accès au marché du travail, il est nécessaire dans la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle, de renforcer le dispositif national de formation professionnelle pour accroître les capacités d'accueil des structures de formation professionnelle et le conformer aux réalités économiques. La promotion de la formation professionnelle concourt au renforcement des compétences des producteurs, élément essentiel pour améliorer la productivité, favoriser le transfert de technologies, l'adaptation aux évolutions technologiques et aux changements liés à la mondialisation. La qualification professionnelle assure la durabilité d'un niveau élevé de croissance

Par ailleurs, l'accès à l'emploi est l'un des moyens envisagés par le Gouvernement pour lutter contre la pauvreté. Malgré les nombreuses initiatives développées par celui-ci (fonds d'appui à la promotion de l'emploi, fonds d'appui au secteur informel, etc.), l'accès des jeunes et des femmes à l'emploi demeure limité. Cet accès au marché du travail, dans le contexte actuel de libéralisation et de mondialisation du marché du travail et de l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication, requiert des compétences de plus en plus spécialisées.

Pour contribuer à une meilleure connaissance de l'offre de formation professionnelle, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation professionnelle entreprend en collaboration avec les principaux intervenants, l'élaboration d'un répertoire des centres et établissements d'enseignement technique et professionnel ou de formation professionnelle, qui servira de base pour la réalisation d'études approfondies sur la formation professionnelle

L'élaboration de ce répertoire de la formation professionnelle est indispensable pour une meilleure visibilité de l'offre de formation disponible afin de l'ajuster à la demande.

Enfin la connaissance de la répartition spatiale de la formation professionnelle est un atout majeur dans le processus de décentralisation et surtout de développement local axé sur les potentialités économiques régionales.

## II. OBJECTIFS

Les principaux objectifs visés par le recensement des centres de formation professionnelle sont entre autres de :

- disposer d'informations sur les centres de formations existants sur le territoire nationale et les filières de formation qui y sont dispensées.
- avoir un document contenant les établissements et centres de formation professionnelle installés au Burkina Faso (nom, adresses, contacts, date d'ouvertures, etc.) et leurs zones géographiques de résidence (ville, département, province, région, etc.) ;
- connaître l'ensemble les filières de formations disponibles et les informations y afférant (type de formation, le secteur d'activité, la durée de la formation, le niveau de recrutement des candidats, les titres, certificats, attestations ou diplômes délivrés etc.);
- connaître les effectifs totaux inscrits, par filière et par sexe et ceux inscrits en dernière année, etc.);
- évaluer les capacités d'encadrement des centres (effectifs des encadreurs professionnels par filière)
- connaître les conditions d'accessibilité aux différents centres
- constituer une base de données organisée sur l'offre de formation professionnelle au Burkina Faso pour les besoins d'analyse et d'études approfondies.
- constituer un dictionnaire de concepts, définitions et nomenclatures relatives à la formation professionnelle et à l'enseignement technique et professionnel;

## II. STRATEGIE DE LA COLLECTE DES DONNEES

La collecte des données a nécessité la collaboration de nombreux acteurs de la formation professionnelle. Elle s'est faite à travers plusieurs étapes parmi lesquelles on peut retenir :

- a) Une recherche documentaire sur les travaux déjà réalisés par d'autres structures sur le thème ;
- b) une collecte des données dans la ville de Ouagadougou ;
- c) une collecte des données dans la ville de Bobo-Dioulasso ;
- d) enfin, une collecte des données dans les treize régions

La recherche documentaire a permis de disposer d'une liste indicative de centres de formation dont une analyse synthétique a guidé le choix de la méthode de collecte.

La collecte à Ouagadougou a été effectuée par 15 enquêteurs ; 3 contrôleurs et un superviseur pendant 15 jours

Celle de Bobo-Dioulasso a été faite par 10 enquêteurs, 2 contrôleurs et un superviseur pendant 10 jours

L'appui des Structures déconcentrées du MTEJ (DRTEJ et DR- ANPE a permis de collecter les données dans les régions pendant au moins un mois.

#### **IV. CHAMP DE L'ENQUETE**

L'enquête a concerné tous les centres et établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle sur toute l'étendue du territoire national. Les treize directions régionales ont été couvertes par le recensement.

#### **V. TRAITEMENT INFORMATIQUE**

La codification et la saisie ont été assurées par deux agents. Elle a duré plus d'un mois suivant le rythme de rentrée des questionnaires.

Le traitement informatique et l'analyse des données ont débuté par l'apurement du fichier puis la production des tableaux et du répertoire.

#### **VI. LES DOCUMENTS TECHNIQUES**

Les documents techniques qui ont servi à l'exécution pratique du recensement sont ;

- Les termes de référence de l'enquête
- le questionnaire qui a servi de support de collecte des données ;
- les manuels de l'agent recenseur et du contrôleur ;
- les plans de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ;
- la carte administrative des treize régions

#### **VII- CONCEPTS ET DEFINITIONS**

La formation professionnelle fait l'objet d'interprétations diverses. Afin de permettre un consensus, seul moyen de dégager des stratégies d'actions à même de dynamiser le système, il est nécessaire et utile que tous ceux qui sont engagés dans des activités de formation professionnelle aient une définition harmonisées des principaux termes en usage. On peut retenir les termes suivants

##### **FORMATION PROFESSIONNELLE :**

Ensemble des activités visant à assurer l'acquisition des connaissances, des qualifications et des attitudes nécessaire pour exercer une profession ou certaines fonctions avec compétences et efficacité. Ces activités peuvent correspondre à différents types de formation : formation initiale, rafraîchissement ou mise à jour des connaissances, formation spécifiquement adaptée à un emploi, etc. La formation professionnelle peut éventuellement comprendre des disciplines d'éducation générale

##### **FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**

Toute forme de perfectionnement professionnel destiné à compléter ou à développer des connaissances et des qualifications préalablement acquises dans une formation de base ou d'une formation initiale. Dans beaucoup de cas, la formation professionnelle continue est motivée par des objectifs de promotion socio-professionnelle.

Formation ayant pour objet de permettre l'adaptation des travailleurs au changement des techniques et des conditions de travail, de favoriser leur promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et de leur contribution au développement culturel, économique et social.

## **FORMATION INITIALE**

Premier programme complet de formation conduisant à l'exercice d'une profession. Elle comprend souvent deux éléments :

- une formation de base suivie par une formation en spécialisation
- ensemble de connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiants ou apprenti. Peut comprendre des enseignements généraux et, dans certains cas, de la formation professionnelle.

## **FORMATION EN ALTERNANCE**

Mode de formation dont le principe de base est d'allier des périodes passées dans un établissement d'enseignement (formation théorique) à des périodes d'activités professionnelles (formation pratique).

Succession de périodes de formation organisées entre lieu de formation et milieu de travail.

## **FORMATION MODULAIRE :**

Système où le contenu de la formation est divisé en unités ou combinés de manière à former un programme répondant aux besoins des individus, aux développements des techniques, à l'évolution de l'emploi, etc. Ce système permet ainsi une adaptation continue du programme.

## **FORMATION DUALE :**

Système où la formation se déroule conjointement dans une école professionnelle et dans l'entreprise. Le programme est élaboré de telle sorte que l'apprenti passe plus de temps au sein de l'entreprise et le reste du temps est consacré aux cours théoriques à l'école.

## **APPRENTISSAGE**

Formation de longue durée qui se déroule pour une part importante en entreprise, mais aussi en complément dans un établissement de formation et qui est régie conformément à la législation ou à l'usage par un contrat d'apprentissage, verbal ou écrit, énonçant les obligations des parties.

## **L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL**

Terme utilisé dans un sens large pour désigner le processus éducatif lorsqu'il implique, outre une instruction, des études de caractère technique et l'acquisition de connaissances dans divers secteurs de la vie économique et sociale.

L'enseignement technique et professionnel se distingue de la formation professionnelle par ses larges objectifs spécifiques.

## **FILIERE DE FORMATION**

Succession ordonnée de niveaux de formation permettant de s'orienter dans un secteur ou une branche professionnelle, en vue d'exercer une activité ou un métier.

Aujourd'hui, on entend par filière de formation le panorama complet des offres de formation dans un domaine professionnel considéré, présenté au demandeur afin de lui permettre de se situer par rapport à un ensemble, de dégager plusieurs types de parcours possibles durant sa vie active, d'anticiper son évolution future et d'élaborer son projet personnel

En formation professionnelle continue, les filières de formation qualifiantes et professionnelles permettent de personnaliser chaque parcours de formation et d'assurer la plus grande employabilité des formés.

## CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

### 1.1 Couverture régionale des centres de formation.

L'enquête sur les centres de formation et établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle a touché 401 centres. Plus de 50 % des centres sont concentrés dans la région du Centre, 20 % dans la région des Hauts Bassins et le reste dans les autres régions.

**Tableau 1** : Répartition des centres par région

Région	Nombre de centres	%
Hauts Bassins	81	20,2%
Sud ouest	1	0.2%
Boucle du Mouhoun	13	3.2%
Nord	16	4.0%
Centre Ouest	24	6.0%
Plateau Central	10	2.4%
Centre	205	51.1%
Centre Sud	4	1.0%
Sahel	6	2.2%
Centre Nord	13	3.1%
Centre Est	11	2.7%
Est	4	2.7%
Cascades	6	1.5%
Total	401	100.0%

**Tableau 2** : Répartition des centres selon le type de centre

Région	CFP	ESTP	EP	AUTRES	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	11	1		1	13
CASCADES	2	2		2	6
CENTRE	59	48	42	56	205
CENTRE-EST	7	1		3	11
CENTRE-NORD	7			6	13
CENTRE-OUEST	14	5	2	3	24
CENTRE-SUD	4				4
EST	4	3		4	11
HAUTS-BASSINS	33	11	15	22	81
NORD	6	2	2	6	16
PLATEAU CENTRAL	5		1	4	10
SAHEL	2			4	6
SUD-OUEST	1				1
Total	155	73	62	111	401

CFP = Centre de formation professionnelle ; ESTP= Etablissement d'enseignement technique et professionnel ; EP= Ecole professionnelle

**Tableau 3** : Répartition selon le type de centre en %

Région	CFP	ESTP	EP	AUTRES	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	2,7%	0,2%	0,0%	0,2%	3,2%
CASCADES	0,5%	0,5%	0,0%	0,5%	1,5%
CENTRE	14,7%	12,0%	10,5%	14,0%	51,1%
CENTRE-EST	1,7%	0,2%	0,0%	0,7%	2,7%
CENTRE-NORD	1,7%	0,0%	0,0%	1,5%	3,2%
CENTRE-OUEST	3,5%	1,2%	0,5%	0,7%	6,0%
CENTRE-SUD	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%
EST	1,0%	0,7%	0,0%	1,0%	2,7%
HAUTS-BASSINS	8,2%	2,7%	3,7%	5,5%	20,2%
NORD	1,5%	0,5%	0,5%	1,5%	4,0%
PLATEAU CENTRAL	1,2%	0,0%	0,2%	1,0%	2,5%
SAHEL	0,5%	0,0%	0,0%	1,0%	1,5%
SUD-OUEST	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
Total	38,7%	18,2%	15,5%	27,7%	100,0%

CFP = Centre de formation professionnelle ; ESTP= Etablissement d'enseignement technique et professionnel ; EP= Ecole professionnelle

Les différents centres sont répartis en quatre types, il s'agit :

- établissements d'enseignement technique secondaire ;
- des centres de formation professionnelle, ;
- des écoles professionnelles et les instituts de formation ;
- et des autres structures de formation professionnelle.

Les centres de formation professionnelle regroupent plus du 1/3 des filières identifiées, ensuite viennent les autres types de structures de formation. La plupart de celles ci ne délivrent que des attestations.

## 1.2. Couverture urbaine des centres

A l'image des régions, les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso qui sont les chefs lieu des deux régions citées plus haut concentrent environ les  $\frac{3}{4}$  des centres. La seule ville de Ouagadougou abrite 50 % desdits centres.

Tableau 4 : Répartition des centres de formation par ville

Villes	Nombre de centres	%
Non réponse	8	1.9
Ouagadougou	207	50.0
Bobo Dioulasso	77	18.6
Banfora	6	1.4
Houndé	1	0.2
Toussiana	3	0.7
Orodara	2	0.5
Dédougou	3	0.7
Nouna	2	0.5
Toma	2	0.5
Tougan	4	1
Ouahigouya	12	2.9
Koudougou	15	3.6
Léo	3	0.7
Ziniaré	4	1
Boussé	2	0.5
Zorgho	3	0.7
Manga	4	1
Pô	2	0.5
Dori	4	1
Djibo	2	0.5
Gorom Gorom	3	0.7
Kaya	7	1.7
Kongoussi	6	1.4
Tenkodogo	4	1.0
Koupela	2	0.5
Fada	7	1.7
Diapaga	2	0.5
Kamboinsé	3	0.7
Saaba	2	0.5
Goundi	2	0.5
...	10	2.4
<b>Total</b>	<b>401</b>	<b>100</b>

### 1.3 Dimension internationale des centres

Selon l'enquête, un centre sur cinq a une vocation sous régionale.

**Tableau 5** : Répartition des centres selon la dimension internationale

	<b>Nombre de centre</b>	<b>%</b>
Non réponse	2	0,5%
Nationale	279	70.4%
Sous régionale	81	19.6%
Total	401	100%

### 1.3. Le statut des centres

Le tableau 6 montre que l'enseignement technique et la formation professionnelle est l'affaire du privé. En effet 78 % des centres relèvent du privé contre 22 % au public.

**Tableau 6** : Répartition des centres de formation selon le statut

Statut	<b>Nombre de centres</b>	<b>%</b>
Privé	321	78,2%
Public	87	21,8%
Total	401	100%

### 1.4 Les Centres de formation et l'initiation à l'entrepreneuriat

L'initiation à l'entrepreneuriat permet aux jeunes de cultiver l'esprit d'entreprise ainsi à sa sortie l'apprenant ne doit pas uniquement compter sur son centre de formation pour lui trouver un emploi, mais plutôt valoriser ses compétences. Ils sont environ 50 % des centres qui déclarent initier les apprenants à l'entrepreneuriat.

**Tableau 7** : Répartition des centres et l'initiation à l'entrepreneuriat

Initiation à l'Entrepreneuriat	<b>%</b>
Non	46.1%
Oui	49.4%
Nd	4.4%
Total	100

### 1.5 : Les Centres et la liaison avec les entreprises

Sur les 401 centres enquêtés environ 49,4% ont répondu n'avoir pas de liaison avec les entreprises. Avoir un lien avec les entreprises sous entend placer les formés en stage durant ou après leur formation. Mais de nombreux centres à cause de leur petite taille et de leur

statut un peu atypique sont en grande partie dans l'incapacité d'insérer les apprenants comme stagiaires dans les entreprises.

Ce qui peut poser un problème quant à la qualité de la formation.

Tableau 8 : Liaison entre les centres et les entreprises

Liaison	%
Nd	4,7%
Non	49,4%
Oui	45,8%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

## CHAPITRE 2 CARACTERISTIQUE DES FILIERES DE FORMATION

### 2.1 : Les filières de formation

Environ  $\frac{3}{4}$  des filières recensées se trouvent dans la région centre. Cela met en exergue le grand nombre de centres rencontrés dans cette région. Poumon économique où sont concentrés la plupart des services administratifs et les affaires, la région du centre bénéficie des offres en filières importantes par rapport aux autres régions du pays.

Tableau 9 : Répartition des filières par région

<b>REGION</b>	<b>(%)</b>
Centre	73.90
Hauts Bassins	15.60
Centre sud	0.00
Cascades	0.70
Sahel	0.80
Nord	2.30
Centre Ouest	0.00
Centre nord	0.00
Plateau central	3.10
Centre Est	0.00
Centre ouest	0.30
Boucle du Mouhoun	3.00
Est	0.30
<b>Total</b>	<b>100</b>

## 2.2 Filières et niveau de recrutement

L'enquête a montré que pour accéder aux filières de formation, 43,4 % des filières n'exigent pas plus du CEP.

Tableau 10 : Répartition des filières et le niveau de recrutement

Niv_rcor	%
Nd	5,9%
Alphabétisé	4,7%
Autre	0,9%
BAC	11,1%
BEP	1,2%
BEPC	15,3%
BTS	0,1%
CAP	0,7%
CEPE	12,3%
Cinquième	1,3%
CM2	6,1%
DEUG	1,7%
Doctorat	0,5%
DESS	0,1%
DUT	1,1%
Ingénieur	0,3%
LICENCE	0,6%
MAITRISE	1,6%
Permis C	0,1%
Première	0,5%
Primaire	1,5%
PROFESSIONNEL	8,5%
Quatrième	2,7%
Sans objet	16,8%
Sixième	1,3%
Terminale	1,9%
Troisième	1,4%
Total	100,0%

## 2.4 Regroupement des filières en groupe

Les services et les industries sont les deux grands groupes où sont concentrés le plus grand nombre de filières; ces deux groupes réunis ont environ 90% des filières

Il faut aussi remarquer que le génie civil est très peu représenté au niveau des filières, le pourcentage de 1,80 illustre bien ce fait.

**Tableau 11** : Répartition des filières par groupes

Groupe	%
Services	54,80
Industries	35,00
Génie civil Bâtiment -TP	1,80
Agriculture-Sylviculture-Elevage	5,90
Sécurité	1,70
Total Obs	100

## 2.5. Filières et frais de scolarité

Les coûts liés à la formation dans les centres sont disparates, cela peut s'expliquer par le fait que certains centres oeuvrent pour le social, les frais de la formation sont souvent symboliques. A l'autre extrémité de l'échelle, se trouvent les centres qui font des profits et ces centres prennent de l'importance dans nos grandes villes

Ils proposent une multitude de filières de formation à des prix élevés. Ces centres sont souvent des établissements supérieurs techniques professionnels qui proposent des prix annuel supérieurs à 300 000 FCFA

Il faut souligner que 6,10% des centres enquêtés n'ont pas donné de réponses concernant leurs coûts de formation.

**Tableau 12** : filières et frais de formation

Frais de formation ( en FCFA)	Fréq.
Non réponse	6,1%
Moins de 10 000	20,9%
]10 000 à 50 000]	14,9%
]50 000 à 100000]	11,8%
]10 0000 à 150 000]	4,5%
]150 000 à 200 000]	5,7%
]200 000 à 250 000]	6,1%
]250 000 à 300 000]	4,6%
]300 000 à 500 000]	6,8%
Plus de 500 000	18,7%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

## 2.6 Admissibilité dans les filières des centres

L'admissibilité dans les filières des centres de formation peut être décrite de la manière suivante :

- Les concours directs ; dans ce cas de figure le centre de formation n'accepte que le candidat reçu à son concours
- Les concours professionnels; le candidat a déjà un acquis dans ce domaine et postule à un concours professionnel pour accéder à un niveau supérieur ;
- Le troisième cas de figure est l'étude de dossiers; le candidat qui postule dans une filières ou des filières dans un centre de formation n'est accepté que si les responsables du centre juge qu'il possède un dossier satisfaisant, dans le cas contraire il n'est pas accepté.

La plupart des centres de formation, environ 72,60%, font une étude de dossiers pour l'admissibilité.

**Tableau 13** : Admissibilité dans les centres de formation

Admissibilité	%
Non réponse	8,60
Concours direct	16,00
Concours professionnel	2,80
Dossiers	72,60
Total	100

## 2.7. Age minimum d'accès aux filières de formation

On remarque une forte concentration des moins de vingt ans au niveau des différentes filières recensées. Le tableau montre que 69,70% des postulants sont âgés de moins de vingt ans. Ceci suppose la prédominance de la formation initiale et l'apprentissage, en effet les caractéristiques de la formation initiale et de l'apprentissage nécessitent un âge relativement jeune pour les apprenants.

Ceux qui appartiennent à la tranche d'âge de 20 à 30 ans ont une proportion de 15,80% des effectifs inscrits dans les filières, ainsi donc une part importante de ces apprenants sont inscrits pour une formation continue ou un perfectionnement

On pourra donc retenir que généralement l'âge d'accès à ces différentes filières est de moins de trente ans ce qui se confirma par un taux de 85,5%.

Tableau 14 : Répartition des filières selon l'âge minimum d'accès

Age Min	(%)
Non réponse	4,80
Moins de 20	69,70
]20 – 30]	15,80
]30 à 40]	1,40
Plus de 40ans	8,40
Total	100

## 2.8. Filières et diplômes délivrés

Le tableau ci-dessous montre les titres qui sont délivrés dans les différentes filières. On a pu donc identifier onze titres. Le moins qu'on puisse dire c'est que plus de la moitié des filières recensées, n'offrent que des attestations à la fin de la formation à leurs apprenants. Généralement ces attestations ne sont pas homologuées.

**Tableau 15** : Répartition selon le titre délivré

TITRE	( %)
BAC	6,20
DUT/BTS	9,20
BEP	7,70
CAP	6,20
Attestation	52,60
Diplôme professionnel	10,00
Certificat	2,90
Diplôme supérieur	5,8
TOTAL	100

## 2.9. Durée de la formation

Les résultats de l'enquête nous montre que la durée moyenne dans les différents centres de formation varie de deux à trois ans. Environ 63,8% des filières proposent une durée de formation qui varie entre deux et trois ans.

Tableau 16 : Durée de formation dans les différentes filières

DUREE	(%)
Moins d'un an	17,50
1	6,60
2	31,90
3	31,90
4	4,80
5	0,90
6	0,10
7	0,10
Nd	6,20
TOTAL	100

Nd : non déclaré